



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES VERBAL N° 09

Réunion plénière du : 16 Janvier 2020.

A : 13 h 30

Lieu : Siège du D.F.S.M. à Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre ;

Présidence : M. Jean-François DEPARIS

Sont présents : Mmes Michèle LE BASTARD et Carole STIL; MM Luc DUVAL, Laurent GAREL, Michel LECONTE, Dominique LEFEVRE, Michel LEFRANCOIS, Patrice LEMONNIER, Denis OLIVIER, Serge SCHMITT, Jean-Pierre VILPOIX.

Absent excusé : M. Jean-François VIOLETTE.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans **le délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL

*Il est rappelé aux clubs qu'en cas d'intempéries, les rencontres peuvent être inversées et que les horaires peuvent être modifiés si besoin. Dès lors, il leur appartient de vérifier si des changements sont intervenus dès le **vendredi après 17 Heures**.*

§§§§

ADOPTION DE PROCES VERBAL

La Commission adopte à l'unanimité le procès-verbal n° 08 de sa réunion du 02 janvier 2020, mis en ligne le 06 janvier 2020.

§§§§

DECISION

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21974360 : ENT. US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE FC BONSECOURS SAINT LEGER* / A MALAUNAY, du 16 novembre 2019, joué le 18 décembre 2019.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, mentionné sur son procès-verbal n°4 du 19 décembre 2019, publié le 23 décembre 2019,

La Commission :

- ✓ donne match perdu par pénalité avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, à l'ENT. US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE FC BONSECOURS SAINT LEGER* pour en faire bénéficier l'A MALAUNAY sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 92 € (46 € x 2 joueurs) à l'ENTENTE US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE BONSECOURS SAINT LEGER*, en application des dispositions financières du DFSM.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21974398 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY / AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE

Réserve d'avant match déposée par L'AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, mentionné sur son procès-verbal n°4 du 19 décembre 2019, publié le 23 décembre 2019,

La Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21975459 : GRPT ELBEUF CLEON / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'Arbitrage, mentionné sur son procès-verbal n° 9, publié le 11 décembre 2019,

La Commission :

- ✓ inflige une amende de 111 € au FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY pour abandon de terrain,
- ✓ donne match perdu par pénalité, avec 0 point au FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le GRPT ELBEUF CLEON, sur le score de 3 buts à 0.

La Commission rappelle les dirigeants des 2 clubs à leurs devoirs et responsabilités.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21975491 : GRAND QUEVILLY FC / ROUEN SAPINS FC.

Réserve d'avant match déposée par ROUEN SAPINS FC.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des règlements et contentieux, mentionné dans son procès-verbal n° 4 du 19 décembre 2019, publié le 23 décembre 2019,

La Commission :

- ✓ donne match perdu par pénalité, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, au GRAND QUEVILLY FC pour en faire bénéficier ROUEN SAPINS FC sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ inflige une amende de 598 € (46 € x 13 joueurs) au GRAND QUEVILLY FC, en application des dispositions financières du DFSM, suivant les dispositions de l'article 186 des règlements généraux de la LFN.
- ✓ dit que les droits afférant à cette affaire sont à débiter au GRAND QUEVILLY FC et à porter au crédit de ROUEN SAPINS FC.

U13 - DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21957995 : GCO BIHOREL / AS GOURNAY

Réserve déposée par le GCO BIHOREL.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, mentionné sur son procès-verbal n°4 du 19 décembre 2019, publié le 23 décembre 2019,

La Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE RATRAPAGE

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21868246 : GRPT CRIEL EU (2) / US DOUDEVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868248 : AS LE TREPORT (1) / FC TÔTES (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868251 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (1) / AS FAUVILLE EN CAUX (2), du 30 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21868291 : US GRAMMONT / AS GOURNAY EN BRAY

Absence constatée sur le terrain de l'AS GOURNAY EN BRAY

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'AS GOURNAY, sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier US GRAMMONT sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 111 € à l'AS GOURNAY en application des droits de pénalités du DFSM,
- ✓ dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'US GRAMMONT et à débiter à celui de l'AS GOURNAY EN BRAY.

Match n° 21868292 : GCO BIHOREL / AL DEVILLE MAROMME, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE C

Match N° 21833913 : US SAINT-THOMAS (11) / US BOLBEC (11), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21833915 : SOLIDARITE S GOURNAY (11) / OH TREFILIERIES-NEIGES (11), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21833917 : US DE BOLBEC (11) / US DU MONT-GAILLARD (11) du 30 novembre dernier, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21869735 : CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1) / ENTENTE LONDINIÈRES MESNIÈRES (1)*, du 09 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869736 : JS SAINT NICOLAS BETHUNE (2) / FC BELLEVILLE SUR MER (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869737 : GRPT NORMANDE MESNIL (1) / GRPT NEUVILLE GREGES (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869739 : CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1) / ENTENTE SAINT LAURENT OUVILLE (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869740 : ENTENTE LONDINIÈRES MESNIÈRES (1)* / GS TOURVILLE OFFRANVILLE (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869749 : ENTENTE SAINT LAURENT OUVILLE (1)* / GRPT NEUVILLE GRÈGES (1), du 07 décembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DÉPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21868387 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (1)* / ENTENTE BOUCLE DE SEINE PRESQU'ÎLE (1)*, du 09 novembre 2019, joué le 28 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868393 : ENTENTE BOUCLE DE SEINE PRESQU'ÎLE (1)* / ES GERPONVILLE VALMONT (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868394 : YERVILLE FC (1) / E MOTTEVILLE CROIXMARE (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868395 : USF FECAMP (2) / US VATTEVILLE BROTONNE (1), du 16 novembre 2019, prévu le 21 décembre 2019.

Forfait déclaré hors délai de l'US VATTEVILLE BROTONNE (1) par mail en date du 20 décembre 2019 à 17h14.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'US VATTEVILLE BROTONNE (2), sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'USF FECAMP (2), sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 120 € à l'US VATTEVILLE BROTONNE en application des droits de pénalités du DFSM.

Match n° 21868396 : O PAVILLY (2) / ENTENTE YEBLERON NOINTOT (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868398 : FC LOUVETOT (1) / AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868402 : AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE (1) / USF FECAMP (2), du 30 novembre 2019, prévu le 28 décembre 2019.

Forfait déclaré hors délai de l'USF FECAMP (2) par mail en date du 28 décembre 2019 à 12h16.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'USF FECAMP (2), sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE, sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 120 € à l'USF FECAMP en application des droits de pénalités du DFSM.
- ✓ dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE et à débiter à celui de l'USF FECAMP.

Match n° 21868411 : US VATTEVILLE BROTONNE (1) / O PAVILLY (2), du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868412 : AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE (1) / YERVILLE FC (1), du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868413 : ES GERPONVILLE VALMONT (1) / FC LOUVETOT (1), du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868414 : US VEAUVILLE LES BAONS (1) / ENTENTE BOUCLE DE SEINE PRESQU'ÎLE (1)*, du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868415 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (1) / ENTENTE YEBLERON NOINTOT (1)*, du 14 décembre 2019, prévu le 04 janvier 2020.

Absence sur le terrain de l'ENTENTE YEBLERON NOINTOT (1)*.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'ENTENTE YEBLERON NOINTOT (1)*, sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'E MOTTEVILLE CROIXMARE (1), sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 120 € à l'ENTENTE YEBLERON NOINTOT (1)* en application des droits de pénalités du DFSM,
- ✓ dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'E MOTTEVILLE CROIXMARE et à débiter à celui de l'ENTENTE YEBLERON NOINTOT*.

Match n° 21868416 : AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1) / US FECAMP (2), du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21974357 : AS CANTON D'ARGUEIL / AS ST PIERRE DE VARENNEVILLE, du 16 novembre 2019, joué le 28 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21974361 : FC VARENNE / FC NORD OUEST, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

La Commission inflige une amende de 10 € au FC VARENNE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21974409 : GS TOURVILLE OFFRANVILLE / ASC YMARE, du 30 novembre 2019, prévu le 4 janvier 2020.

Absence constatée sur le terrain de l'ASC YMARE.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, à l'ASC YMARE, pour en faire bénéficier le GS TOURVILLE OFFRANVILLE sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 111 € à l'ASC YMARE, en application des droits de pénalités du DFSM.
- ✓ dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte du GS TOURVILLE OFFRANVILLE et à débiter à celui de l'ASC YMARE.

U18 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE E

Match n° 21936598 : AS ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ (12) / ENTENTE ANGERVILLE L'ORCHER-ROLLEVILLE (11)*, du 09 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936600 : RC HAVRAIS (11) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (12), du 09 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936604 : ENTENTE ANGERVILLE L'ORCHER-ROLLEVILLE (11)* / GRPT CAP DE CAUX-ATHLETI'CAUX (12), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936607 : ENTENTE GODERVILLE-LILLEBONNE (11)* / RC HAVRAIS (11), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936608 : AS MONTIVILLIERS (12) / GRPT SAINT-AUBIN ROUTOT SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936609 : CS GRAVENCHON (11) / YVETOT AC (11), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936613 : GRPT SAINT-AUBIN ROUTO T SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1) / GAINNEVILLE AC (11), du 30 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936622 : ENTENTE BREAUDE-BRETTEVILLE LES LOGES (12)* / ENTENTE GODERVILLE - LILLEBONNE (11)*, du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

Réserves de l'ENTENTE GODERVILLE - LILLEBONNE (11)*, non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21936624 : GRPT CAP DE CAUX -ATHLETI'CAUX (12) / CS GRAVENCHON (11), du 14 décembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21870321 : JS SAINT NICOLAS BETHUNE (1) / AS FAUVILLE EN CAUX (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870322 : US VATTEVILLE BROTONNE (1) / GS TOURVILLE OFFRANVILLE (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870323 : US LUNERAY (1) / GRPT CRIEL EU (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870324 : ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP (1) / FC VARENNE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870325 : CANY FC (1) / O PAVILLY (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21869556 : US EPOUVILLE (1) / GRPT CO SEINE FOOTBALL (2), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869557 : HAVRE CAUCRIAUVILLE S (2) / FC BREAU-TE-BRETTEVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869558 : SC OCTEVILLE-SUR-MER (1) / SS GOURNAY (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21869559 : RC HAVRAIS (1) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21870366 : FC BELLEVILLE SUR MER (1) / JS SAINT NICOLAS BETHUNE (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870367 : GRPT ENVERMEU PETIT CAUX (1) / FC VENTOIS (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870368 : GRPT NEUVILLE GREGES (1) / GRPT NORMANDE MESNIL (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870369 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (1) / ENTENTE LONDINIÈRES GRANDCOURT MESNIÈRES (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870370 : ES JANVAL (1) / AS LE TREPORT (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21870411 : ENTENTE BARENTIN SAINTE AUSTREBERTHE (1)* / GRPT MOULINS ECALLES (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870412 : ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)* / ENTENTE BOUCLE DE SEINE ST PIERRE DE VARENTEVILLE (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870413 : US AUFFAY (1) / YVETOT AC (3), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870415 : FC TÔTES (1) / ENTENTE LONGUEVILLE BOSC LE HARD (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21870468 : US LUNERAY (2) / ENTENTE ALLOUVILLE BEUZEVILLE TROUVILLE (1)*, du 21 septembre 2019, joué le 28 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870499 : YVETOT AC (2) / STADE VALERIQUEAIS (1), du 16 novembre 2019, joué le 18 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870500 : US DOUDEVILLE (1) / US LUNERAY (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870501 : ENTENTE ALLOUVILLE BEUZEVILLE TROUVILLE (1)* / CANY FC (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870504 : US LUNERAY (2) / GRPT MOULINS ECALLES (2), du 30 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21975500 : GCO BIHOREL / A HOULME BONDEVILLE FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21975543 : CMS OISSEL / AS LONDAISE, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21975544 : RC CAUDEBEC SAINT PIERRE / MONT SAINT AIGNAN FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

Match n° 21837028 : GODERVILLE US (1) / US BOLBEC (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21837029 : ENTENTE COLLEVILLE ANGERVILLE L'ORCHER-YPREVILLE (1)* / GRPT CAP DE CAUX - ATHLETI'CAUX (2), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21837031 : ENTENTE OURVILLE YEBLERON NOINTOT (1)* / GRPT CO SEINE FOOTBALL (3), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE H

Match n° 21837076 : AC SAINT-ROMAIN DE COLBOSC AC (1) / ENTENTE ROLLEVILLE ANGERVILLE L'ORCHER (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

La commission inflige une amende de 10 € à l'AC SAINT-ROMAIN DE COLBOSC AC pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

- o - o - o - o - o -

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE A

Match n° 21942004 : EU FC (1) / ES TOURVILLE SUR ARQUES (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942005 : FC OFFRANVILLE (1) / FC NEUFCHATEL EN BRAY (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942006 : AS LE TREPORT (1) / FC VARENNE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942007 : FC DIEPPE (1) / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE B

Match n° 21942049 : O PAVILLY (1) / FC NORD OUEST (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942050 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (1) / F BOUCLE DE SEINE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942052 : FC LE TRAIT DUCLAIR (1) / US LUNERAY (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942057 : A MALAUNAY (1) / YVETOT AC (1), du 30 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21958126 : AS GOURNAY / ROUEN SAPINS FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE D

Match n° 21975635 : CMS OISSEL / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE A

Match n° 21942125 : ES TOURVILLE SUR ARQUES (2) / EU FC (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942126 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (2) / FC DIEPPE (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942127 : US ENVERMEU (1) / FC BELLEVILLE SUR MER (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942134 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (2) / JS SAINT NICOLAS BETHUNE (2), du 07 décembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE B

Match n° 21942168 : YERVILLE FC (1) / O PAVILLY (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942170 : AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE (1) / AL DEVILLE MAROMME (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942171 : US AUFFAY (1) / AJC BOSC LE HARD (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE C

Match n° 21942213 : STADE VALERIQUEAIS (1) / US PRESQU'ÎLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942214 : US VALLEE DE CAUDEBEC (1) / YVETOT AC (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942215 : US LILLEBONNE (2) / E MOTTEVILLE CROIXMARE (2), du 16 novembre 2019, joué le 23 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942217 : AS SASSETOT THEROULDEVILLE (1) / FC GRUCHET (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21957991 : AS GOURNAY EN BRAY / ROUEN SAPINS FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U 13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21958082 : CMS OISSEL / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC, du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE A

Match n° 21942284 : GRPT NEUVILLE GREGES (2) / GRPT SAINT AUBIN ARQUES (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE B

Match n° 21942333 : O PAVILLY (3) / FC FREVILLE BOUVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942335 : FC OFFRANVILLE (3) / US BACQUEVILLE EN CAUX (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942336 : CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1) / FC TÔTES (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE C

Match n° 21942378 : FC LIMESY (1) / ENTENTE COLLEVILLE ANGERVILLE YPREVILLE (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942379 : US HERICOURT EN CAUX (1) / F BOUCLE DE SEINE (3), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942380 : YVETOT AC (3) / AS FAUVILLE EN CAUX (3)*, du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942381 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (3) / ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)*, du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942382 : FC TÔTES (1) / FC LOUVETOT (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE D

Match n° 21942423 : AS FAUVILLE EN CAUX (2) / YERVILLE FC (2), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942424 : ENTENTE GASEG OUAINVILLE (1)* / YVETOT AC (4), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942425 : F BOUCLE DE SEINE (2) / US VATTEVILLE BROTONNE (2), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942426 : FC LOUVETOT (2) / AS OURVILLE EN CAUX (1), du 16 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE E

Match n° 21957800 : AC BRAY EST (2) / A LE HOULME BONDEVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Match n° 21957900 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (3) / GRIEU VALLON SUISSE (2), du 16 novembre 2019, joué le 16 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Match n° 21957946 : CMS OISSEL (4) / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC (3), du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957949 : SAINT AUBIN FC (2) / US QUEVILLY RM (3), du 16 novembre 2019, joué le 4 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE J

Match n° 21937038 : ES DU MONT-GAILLARD (3) / RC HAVRAIS (2), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE K

Match n° 21953504 : ENTENTE MANEGLISE ES POINTE DE CAUX (1)* / USF FECAMP (3), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21953505 : AS RAMPONNEAU (1) / FC ROLLEVILLE (1), du 16 novembre 2019, joué le 21 décembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21953509 : FC ROLLEVILLE (1) / ENTENTE MANEGLISE ES POINTE DE CAUX (1)*, du 30 novembre 2019, joué le 04 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

La commission inflige une amende de 10 € au FC ROLLEVILLE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

La commission inflige une amende de 10 € à l'ENTENTE MANEGLISE ES POINTE DE CAUX pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

§§§§

COUPE U 18 DU DFSM

HOMOLOGATION D'UN MATCH DU DEUXIEME TOUR

Match n° 22229879 : FC BREaute-BRETTEVILLE (11) / FC BREaute-BRETTEVILLE-LES LOGES (12) du 23 novembre 2019, joué le 11 janvier 2020.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

COUPE U 15 DU DFSM

HOMOLOGATION D'UN MATCH DU DEUXIEME TOUR

Match n° 22196630 : PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1) / CMS OISSEL (3), du 23 novembre 2019, reporté au 11 janvier 2020.

Absence constatée sur le terrain du PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1)

La commission jugeant en 1^{ère} instance :

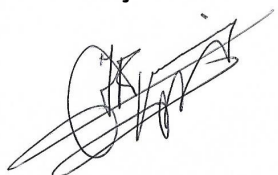
- ✓ donne match perdu par forfait au PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1) sur le score de **0** but à **3** pour en faire bénéficier le CMS OISSEL (3) sur le score de **3** buts à **0** conformément à l'article 5 des Règlements Généraux du DFSM,
- ✓ déclare le CMS OISSEL (3) qualifié pour le tour suivant de l'épreuve,
- ✓ inflige une amende de 111 € au PLATEAU QUINCAMPOIX FC en application des droits et pénalités du DFSM.

§§§§

Le Président de la Commission

Le Secrétaire de la Commission

Jean-François DEPARIS



Jean-Pierre VILPOIX

